

Le Mali

à l'heure de l'éducation pour tous ?

I - Données générales

Le Mali est un des pays les plus pauvres du monde, et comme pour beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest, la situation de l'éducation reste préoccupante.

Le taux de mortalité juvénile (moins de 5 ans) au Mali dépasse les 200‰, ce taux très important est le signe d'un faible développement.

Le Mali est le pays où l'analphabétisme des adultes (15 ans et plus) est le plus fort du monde : le taux d'alphabétisation des adultes est de 26% seulement. Ce chiffre est particulièrement inquiétant, lorsqu'on considère que l'éducation des adultes est un moteur pour l'éducation de leurs enfants. Ainsi, le taux net de scolarisation des enfants dans le primaire est de 63 %, on est encore loin de la scolarisation primaire universelle, 2^{ème} [Objectif du Millénaire pour le Développement](#) à atteindre d'ici 2015, malgré des efforts notables (le taux de scolarisation était de 46% à la fin des années 1990). Le Mali est une démocratie récente (1991), et les efforts faits en matière d'éducation sont aussi très récents, d'où les taux faibles de scolarisation.

Les inégalités sont nombreuses :

- en particulier en ce qui concerne **l'éducation des filles** (59% des enfants non scolarisés sont des filles) ;
- les enfants des zones rurales ont beaucoup moins de chance d'avoir accès à une éducation que ceux des villes, en particulier de la capitale Bamako.

II – Le travail des enfants

On estime qu'au Mali, la moitié des enfants de 7 à 14 ans travaillent, leur travail les occupe en moyenne 37 heures par semaine. Le travail des enfants, source de revenus supplémentaires pour les familles dans un pays où 77% de la population vit sous le seuil de pauvreté (avec moins de 2 dollars US par jour) est un obstacle important à l'éducation. 20% environ de ces enfants travailleurs cumulent travail et école, les autres ne sont pas du tout scolarisés.

Le travail des enfants peut prendre plusieurs formes : petits boulots dans les villes, travail en tant que domestique ou ouvrier, corvées domestiques pour les filles etc. Ces données accentuent davantage les inégalités dans l'accès à l'éducation, puisque les enfants des familles riches ont beaucoup plus de chances d'être scolarisés.



Au Mali, 59% des enfants non scolarisés sont des filles

Mali : un des pays les plus pauvres du monde

Comme nombre de ses voisins d'Afrique de l'Ouest, le Mali est un pays très pauvre : le PIB (Produit Intérieur Brut) par habitant est de 1 083 dollars US, contre 33 700 pour la France. L'espérance de vie est de 48 ans (81 ans pour la France, 57 ans pour la Guinée, pays limitrophe). L'Indice de Développement Humain (IDH), qui est calculé à partir du PIB mais aussi d'indicateurs d'éducation et de santé, est de 0,371 sur 1, le Mali est ainsi classé 178^{ème} sur 182 pays. A titre de comparaison, la France, classée 8^{ème}, a un IDH de 0,961. Entre 2000 et 2007, 77% de la population malienne vivait sous le seuil de pauvreté, avec moins de 2 dollars US par jour.

Source : Rapport mondial sur le développement humain 2009, *Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)



Le travail des enfants, un obstacle à l'éducation

III- Petite enfance : des chiffres inquiétants



Le taux de mortalité infantile au Mali est un des plus forts du monde : 200 pour mille, et 32% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale, due à une mauvaise nutrition. Il reste de nombreux efforts à faire vers les objectifs 4 et 5 du Millénaire pour le développement (santé maternelle et infantile).

Comme dans beaucoup de pays, l'insistance sur l'enseignement primaire cache de véritables manques à d'autres niveaux de scolarisation. C'est le cas pour l'enseignement pré-primaire au Mali ; malgré une certaine croissance : on est passé de 21 000 à 55 000 enfants de 3 à 6 ans scolarisés dans

le pré-primaire entre 1999 et 2007, le taux brut de scolarisation des enfants en pré-primaire est de 3% seulement. Pourtant, la protection et l'éducation de la petite enfance, [1^{er} Objectif de l'Education Pour Tous](#), est une dimension cruciale du développement. En effet, scolariser les enfants dès leur plus jeune âge permet de libérer du temps pour les membres de la famille qui gardent les enfants (le plus souvent les mères ou les enfants plus âgés), de plus, une scolarisation de qualité peut offrir à ces enfants un suivi médical ainsi qu'un repas adéquat, et elle facilite surtout la scolarisation primaire.

Face aux carences de l'enseignement public, de nombreuses structures communautaires qui prennent en charge les tout-petits sont nées (cf paragraphe sur les écoles communautaires).

IV- Scolarisation de base : le défi de la qualité

La scolarisation de base (enseignement primaire) reste une priorité, dans un pays où le taux net de scolarisation est de 63%, mais comme dans beaucoup de pays, l'accent mis sur le quantitatif (scolariser le plus d'enfants possible) tend à desservir la qualité de l'enseignement délivré. On oublie souvent que scolariser les enfants ne suffit pas et que beaucoup d'enfants sortent de l'école sans avoir acquis les compétences de base.

Scolarisation au Mali (Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous de l'Unesco, 2010 - chiffres 2007)

	Mali	Guinée	Sénégal
Taux brut *de scolarisation dans le primaire en 2007			
TOTAL	83%	91%	84%
Garçons	92%	98%	84%
Filles	74%	84%	84%
Taux net de scolarisation dans le primaire en 2007			
TOTAL	63%	74%	72%
Garçons	70%	79%	72%
Filles	56%	69%	72%
Taux brut de scolarisation dans le secondaire en 2007			
TOTAL	32%	38%	26%
Garçons	39%	48%	30%
Filles	25%	27%	23%
Taux net de scolarisation dans le secondaire en 2007			
TOTAL	NC	30%	22%
Garçons	NC	37%	25%
Filles	NC	22%	19%

* Le taux brut de scolarisation (TBS) exprime le total des effectifs (quelque soit leur âge) dans un degré d'enseignement en pourcentage de la population ayant le droit et l'âge légal d'entrée à l'école au même degré d'enseignement dans une année scolaire donnée. Le taux net de scolarisation (TNS) correspond aux effectifs d'un groupe d'âge officiel dans un degré donné d'enseignement exprimé en pourcentage de la population correspondante. Le TBS est souvent plus élevé car il prend en compte les entrants tardifs et précoces (ceux qui n'ont pas l'âge correspondant au degré dans lequel ils étudient).

Les problèmes auxquels est confronté le système éducatif malien sont les mêmes que dans beaucoup de pays en voie de développement :

- Le manque d'infrastructures : peu de salles de classe (d'où un nombre d'élèves par classe trop élevé ou plusieurs niveaux mélangés), pas ou peu de cantines, de sanitaires (dont on oublie parfois l'influence et sur la santé et sur la scolarisation des filles) etc.
- Le manque de matériel tel que les manuels scolaires ou les fournitures de base (cahier, crayon etc.)
- Le manque d'enseignant : le ratio professeur/élève est de 1 pour 64 dans les écoles primaires publiques. La Campagne Mondiale pour l'Education et l'Internationale de l'Education préconisent un ratio maximum d'1 enseignant pour 40 élèves.
- Le problème de la formation des enseignants : beaucoup d'enseignants en exercice ne sont pas qualifiés, les formations sont parfois très courtes (quelques semaines), et les enseignants ne sont pas formés pour faire face aux problèmes tels que les classes multigrades (plusieurs niveaux réunis dans une même salle de classe). De plus, les salaires restent très bas.

Dans un pays où 11 langues sont reconnues, la langue d'enseignement est une question clé : le français reste souvent la langue d'enseignement, alors que ce n'est souvent pas la langue maternelle des élèves, ce qui a pour conséquence une augmentation de l'abandon scolaire. [Certaines initiatives d'enseignement bilingue ont pris place au Mali, avec des résultats intéressants](#) (La Pirogue, journal du Programme de développement des réseaux pour l'éducation en Afrique de l'Ouest).

IV- Les écoles communautaires

La part des écoles privées dans l'éducation au Mali est en constante augmentation : en 1999, 22% des enfants scolarisés l'étaient dans des institutions privées, contre 38% aujourd'hui.

En effet, l'insuffisance des prestations du service public en matière d'éducation entraîne l'émergence d'autres structures. En effet, la décentralisation au Mali est un processus bien avancé, qui a donné aux collectivités locales la responsabilité en matière d'éducation et de santé. Ce transfert de responsabilité n'a malheureusement pas été accompagné d'un transfert de compétences (formation) et de ressources (en particulier financières). Ce manque de moyens au niveau des pouvoirs publics locaux est une des causes des manques du système éducatif. Face à cette réalité, le phénomène des écoles communautaires s'est particulièrement développé. Ces structures participent du secteur non formel de l'éducation. Ces écoles, mises en place par des associations, ou des familles, financées par les parents d'élèves et/ou par des fonds publics, accueillent des enfants des niveaux pré-primaire ou primaire. Dans certains cas, ce sont les mères elles-mêmes qui s'occupent des enfants, il s'agit du phénomène des « [mères éducatrices](#) ».



V – L'enjeu de la parité

La parité dans l'éducation correspond au 3^{ème} Objectif du Millénaire pour le Développement et au 5^{ème} Objectif de l'Education Pour Tous. Au niveau mondial, les chiffres de la parité ont progressé, même si cet objectif fixé pour 2005 n'a pas encore été atteint.

Les inégalités dues au genre restent fortes au Mali, ainsi, si le taux brut de scolarisation est de 63%, il est de 70% pour les garçons et de seulement 56% pour les filles. De même, une femme à 1,5 fois plus de chance d'être analphabète qu'un homme.

Pourtant l'éducation des femmes et des filles est un élément essentiel du développement : pour améliorer la santé maternelle et infantile (Objectifs 4 et 5 du Millénaire pour le Développement), pour lutter plus efficacement contre certaines maladies et contre les grossesses précoces, l'éducation des femmes est également un moteur pour l'éducation des générations futures.

Il existe de nombreux obstacles à la parité dans l'éducation au Mali. Les filles sont souvent responsables de certaines corvées domestiques, comme la garde des enfants plus jeunes de la famille, ce qui montre l'importance de l'éducation pré-primaire, non seulement pour les tout-petits mais aussi pour les membres de la famille dont le temps est libéré. De plus, le Mali, et plus particulièrement les zones rurales, sont encore le théâtre de mariages forcés ou de mariages de très jeunes filles. Le redoublement n'a pas non plus le même sens pour une fille que pour un garçon : les parents sont plus enclins à renoncer à l'éducation des filles.

Les carences en matière de parité créent un cercle vicieux : la faible scolarisation des filles entraîne un faible taux de diplôme, de ce fait, les femmes restent minoritaires dans le corps enseignant, alors qu'une femme enseignante peut être un modèle pour ses élèves.

Des efforts ont été faits vers un meilleur accès à l'éducation pour les filles dans le pré-primaire et le primaire, mais le taux de scolarisation des filles reste faible dans le secondaire et encore moindre dans le supérieur.



Sources :

- Rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous 2010 : *Atteindre les marginalisés*, UNESCO - *Aperçu régional sur l'Afrique Subsaharienne*, UNESCO, 2010
- Rapport mondial sur le développement humain 2009, *Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)
- [Les déperditions scolaires, un frein à l'éducation en Afrique de l'Ouest](#)—2010 guide publié par le Programme de Développement des Réseaux pour l'Éducation en Afrique de l'Ouest - PRODERE-AO
- Background paper pour le rapport UNESCO sur le genre : *Inégalités de genre et éducation au Mali*, Marie-France Lange, 2003
- *Assurer l'éducation pour tous au Mali*, Oxfam International, Caroline Pearce, Sébastien Fourmy et Hetty Kovach, 2009